

5 Au croisement avec une piste, la suivre à gauche. Longer des prairies, passer un petit ruisseau puis un étang. Laisser les circuits de Meuzac à gauche et prendre à droite la piste menant au village du Martoulet.

 *Le long de la prairie, profiter d'un joli point de vue sur la campagne.*

6 Traverser la RD420 et poursuivre en face. Continuer sur un chemin en herbe entre clôture et culture. A l'autoroute, suivre à droite la piste qui la longe.

7 Arriver sur une petite route, tourner à droite. Traverser la RD420 et aller en face, à l'angle d'une maison. Suivre de suite à gauche un long chemin en terre.

3 A la route, tourner à gauche puis 150 m plus loin, à droite, retrouver le point de départ.



L'étang situé avant la RD420

Simone de Beauvoir et Jean-Paul Sartre ont tous deux séjourné à Saint-Germain-les-Belles.

Pierre Leyssenne, mathématicien, pédagogue et promoteur de l'enseignement laïque, y est né en 1827.

Ses habitants sont appelés les Saint-Germinois.

En chemin :

- La forêt de la Vergne, les chemins forestiers ;
- Les points de vue ;
- Un étang et une zone humide en forêt ;
- Le village de Chargeas.

Ne pas jeter sur la voie publique

HEBERGEMENT / RESTAURATION

Informations et brochures disponibles
à l'Office de Tourisme Briance Sud Haute-Vienne,
Magnac-Bourg : 05 55 00 89 91
Antenne Touristique de Pierre-Buffière, contact : 05 55 00 94 33
Antenne Touristique de Saint-Germain-Les-Belles, contact : 05 55 71 88 65
En savoir + sur la Haute-Vienne : www.tourisme-hautevienne.com

POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie.
Pensez à emporter vos déchets et à refermer les barrières derrière vous.
Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée.
Respectez la faune et la flore. Ne faites pas de feu.
Évitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.
Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est également ouvert aux autres usagers sous leur responsabilité (VTT, cavaliers, ...).
Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou 112
SMS d'urgence pour les sourds et les malentendants : 114

www.randonnee-hautevienne.com

Vous pouvez consulter et télécharger gratuitement l'itinéraire de votre choix à partir du site www.tourisme-hautevienne.com et déposer un avis concernant le circuit (problème ou suggestion) en cliquant sur le pavé "nous signaler un problème" ou en téléphonant au 05 55 79 04 04.



Cette fiche randonnée a été conçue et financée par le Département de la Haute-Vienne dans le cadre de sa politique en faveur de la randonnée.



SAINT-GERMAIN-LES-BELLES
Le Martoulet
1 h 45 - 7 km

Crédit photos : Commune de Saint-Germain-les-Belles

Tous nos chemins mènent à vous
www.randonnee-hautevienne.com



CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE

Info pratique

Accès : à 25 min de Limoges, prendre l'A20 en direction de Brive. Suivre la sortie n°42 puis de suite à droite la RD7bis en direction de Meuzac. Au carrefour, continuer à gauche la RD420 pendant 1,5 km. Trouver à droite un parking sur un délaissé et un transformateur électrique.

Départ : parking sur le délaissé entre le Martoulet et le Chargeas

Durée	Longueur	Balissage	Niveau	Dénivelé cumulé
1 h 45	7 km	jaune	facile	+ 65 m



Les pratiques possibles



Itinéraire

- 1 Passer le transformateur et longer à droite la RD420 sur 400 m. Aux premières maisons, prendre à droite la petite route et s'engager à droite dans le village de Chargeas. Poursuivre sur cette route.
- 2 Au carrefour avec une piste, la suivre à droite. Traverser bois et clairières.
- 3 A la route, tourner à gauche et remonter dans la forêt de la Vergne. Au carrefour en Y, suivre à gauche le chemin. Redescendre, passer une prairie à droite, quitter la piste et tourner à droite dans la forêt.
- 4 Dans une clairière, tourner à droite en épingle et continuer dans la forêt sur des chemins creux. Passer une zone humide à gauche et poursuivre.

★ *Les zones humides recouvrent une grande diversité de milieux allant des marais littoraux aux mares et mouillères. Elles constituent un patrimoine naturel d'exception, caractérisé par une grande diversité biologique et jouent un rôle essentiel dans la ressource en eau : rôle à la fois d'éponges, mais aussi de filtre épurateur permettant d'améliorer la qualité de l'eau. C'est aussi un réservoir de biodiversité. En France, elles hébergent 50 % des espèces d'oiseaux et 30 % des espèces végétales remarquables à forte valeur patrimoniale comme les orchidées, les plantes carnivores et les carex.*



Mais ce sont des milieux fragiles et menacés. 2/3 des zones humides nationales ont été perdues en un siècle, dont la moitié dans les 30 dernières années. Leur destruction, a pour conséquence la disparition d'espèces, l'aggravation des inondations, des sécheresses et les

contaminations par la pollution diffuse. (Source : DREAL Nouvelle-Aquitaine)

